

Éoliennes du Merdy. La réaction de « C du vent »

L'association C du vent assistait au conseil municipal, mardi soir, pour écouter ce que les représentants de Eole génération allaient avancer pour défendre leur projet. Philippe Fatras, président de l'association, se dit « choqué par les propos tenus par l'acousticien d'Eole Génération qui balaie d'un revers de main les conclusions de la commissaire-enquêtrice, disant qu'elle ne s'était appuyée que sur le rapport de la biologiste Nicole Lachat et que ce rapport ne valait rien. La commissaire enquêtrice a étayé ses conclusions sur plusieurs rapports internationaux. Le rapport Van den Berg de 2004 sur le bruit

des éoliennes, le rapport du Docteur Nina Pierpont (2009) sur le syndrome éolien, le rapport Colby (2010) sur les nuisances éoliennes. Il suffit de lire les conclusions pour voir que la commissaire enquêtrice a vraiment creusé et étudié la chose pour motiver ses conclusions. Eole Génération se retranche derrière un autre rapport qui est celui de l'Affset de 2008, mais oublie de dire que, dans ce rapport (page 75), un récent sondage effectué par le Syndicat des énergies renouvelables auprès des professionnels de l'éolien met en avant un éloignement moyen de 700 m entre l'éolienne et l'habita-

tion la plus proche et non de 500 m comme c'est le cas à Scaër. Ceci afin de limiter les nuisances ».

Infrasons : réalité ou suggestion de l'esprit

Ce même rapport de l'Affset demandait aux promoteurs et constructeurs d'éoliennes de poursuivre l'approfondissement des connaissances dans le domaine de l'évaluation de la gêne due aux bruits, notamment dans le domaine des infrasons.

« Trois constructeurs d'éoliennes ont répondu. Les autres non, sachant bien qu'il y avait des pro-

blèmes dus aux infrasons et aux basses fréquences audibles. Ce qu'a nié l'acousticien d'Eole Génération en prétendant, lors d'une question d'un élu, que l'on ne mesurait pas les infrasons car il n'y en avait pas ».

C du Vent assure que les nuisances perdurent au parc éolien de Saint-Servant et aurait voulu lire aux élus un courriel du lundi 7 novembre adressé à l'exploitant par un couple de riverains : « le parc éolien génère toujours un bruit inacceptable ». Ils n'ont pu le faire car la séance du conseil avait repris quand ils ont demandé la parole.